

## Fiches pratiques relatives aux protocoles

Le tableau récapitulatif de la stratégie de réouverture des ERP actualisé :  
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

### **Le protocole national en entreprise du ministère du travail**

(version à jour au 2 juin)

<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/protection-des-travailleurs/protocole-national-sante-securite-salaries>

### **Les protocoles du ministère des finances et de l'industrie :**

<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/les-mesures/protocole-sanitaire>

(au 2 juin)

- les commerces
- les marchés couverts et ouverts
- les secteurs hôtellerie, cafés, restauration (HCR)
- les traiteurs de l'événementiel
- l'événementiel professionnel
- les fêtes foraines
- les loisirs d'intérieur (indoor)
- les organisateurs et les professionnels du mariage

### **Les protocoles du ministère de la Culture**

<https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Covid-19-l-impact-de-la-situation-sanitaire-sur-le-monde-de-la-culture/Organisation-des-activites-culturelles/Guides-pour-la-continuite-ou-la-reprise-d-activite>

( au 1<sup>er</sup> juin)

Spectacle vivant et arts visuels  
Musées, Monuments, Centres d'art  
Bibliothèques  
Archives  
Librairies  
Salles de cinéma  
Fête de la musique : en pièce jointe

### **Les protocoles du ministère des sports :**

<https://sports.gouv.fr/pratiques-sportives/covid19/application-des-decisions-sanitaires-pour-le-sport-a-partir-du-03-avril/>

(au 3 juin)

- Guide de recommandations des équipements sportifs, sites et espaces de pratiques sportives
- Protocole sanitaire de reprise des activités physiques et sportives
- **Protocole sanitaire lors d'événements sportifs se déroulant sur l'espace public**